

VILLE DE SAINTE-JULIE
QUATRIÈME SÉANCE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal tenue le 27 mars 2017 à 19 h 30 en la salle du Conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Jocelyn Ducharme, Normand Varin et Henri Corbin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

Absence motivée : Le conseiller Mario Lemay

L'original de l'avis de convocation et du rapport de notification sont déposés aux archives.

La séance débute à 19 h 30.

17-149

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. **OUVERTURE**
 - 1.1 RÉFLEXION
 - 17-149 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. **ADMINISTRATION**
3. **SERVICE DES FINANCES**
4. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
5. **SERVICE DES INFRASTRUCTURES**
6. **SERVICE DE L'URBANISME**
7. **SERVICE DES LOISIRS**
8. **AVIS DE MOTION**
9. **PROJETS DE RÈGLEMENTS**

10. RÈGLEMENTS

17-150 10.1 RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 1186 POUR PAYER LE COÛT DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE NOBEL, ENTRE LES NUMÉROS 1041 ET 1401 AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 900 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 900 000 \$

11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-151 14.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17-150

RÈGLEMENT N° 1186 POUR PAYER LE COÛT DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE NOBEL, ENTRE LES NUMÉROS 1041 ET 1401, AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 900 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 900 000 \$

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire effectuer des travaux d'installation d'une conduite d'égout sanitaire entre les numéros 1041 et 1401 de la rue Nobel à Sainte-Julie;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer le coût de ces travaux d'installation et les frais contingents;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt à cette fin;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 7 février 2017 sous le numéro 17-098;

ATTENDU QU'une copie du projet du règlement a été remise aux membres du Conseil municipal deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Henri Corbin

RÉSOLU :

QUE le règlement pour payer le coût des travaux d'installation d'une conduite d'égout sanitaire sur la rue Nobel, entre les numéros 1041 et 1401, ainsi que les frais contingents pour un montant de 900 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 900 000 \$, soit adopté;

QU'il porte le numéro 1186 et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

POINT 11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

- Aucune communication.

**POINT 12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS
AU PUBLIC**

- Aucune communication.

POINT 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.

17-151

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 19 h 35.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière